



Bulletin trimestriel
d'information
de l'Association de Parents
pour la Protection des Enfants
sur les Routes
APPER Wallonie
apper.siege.social@hotmail.fr



PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

Editeur responsable:
Caroline Vimond Rue de Hermée 17 4040 Herstal

P 201 185
N° 190
3^e trimestre 2016

Toute l'équipe de l'APPER-Wallonie vous souhaite une excellente rentrée scolaire 2016!

Bonne nouvelle: l'équipe s'agrandit avec Nicolas, qui sillonnera les écoles de la Province de Namur. N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressés par une de nos animations! Retrouvez toutes les infos en page centrale...



AVIS IMPORTANT

Nous souhaitons faire ce rappel à nos membres qui n'ont pas donné suite à notre lettre qui leur demandait de nous communiquer leur adresse e-mail:

Début juillet, TOUS nos membres ont reçu une lettre de notre Présidente, Madame Roberty, dans laquelle elle demandait à chacun de nous faire connaître son adresse e-mail pour nous permettre de créer un répertoire privé d'adresses e-mails pour l'ensemble de nos membres. En effet, nous souhaitons proposer notre bulletin d'infos sous forme de newsletter électronique dans un avenir

proche, c'est-à-dire dès janvier 2017.

Pour nous aider dans cette démarche, rien de plus simple:

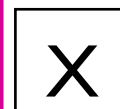
Envoyez-nous un petit mail en indiquant vos NOM & PRENOM, votre LOCALITE et son CODE POSTAL à cette adresse: apper.siege.social@hotmail.fr

Pour vous remercier, nous organisons un concours avec tirage au sort. Ce tirage sera organisé en octobre 2016, en présence des membres de notre Conseil d'Administration.

L'heureux élu remportera un chèque-cadeau d'une valeur de 50 € à dépenser dans le magasin Carrefour de son choix!

D'avance, mille mercis pour votre précieuse collaboration!

COTISATION 2016 AIDEZ-NOUS A AIDER!



RAPPEL

Une croix dans le carré ci-contre indique que l'an passé nous avons eu le plaisir d'enregistrer votre cotisation entre janvier et octobre. Le moment est donc venu, et pour certains largement dépassé, de vous demander de bien vouloir renouveler votre affiliation pour l'année 2016.

Dans notre journal précédent nous adressions déjà cette demande. Nous remercions celles et ceux, peu nombreux hélas, qui y ont répondu.

Pouvons-nous espérer encore vous compter au nombre de nos membres et recevoir bientôt votre cotisation 2016 soit 5 € minimum à verser sur notre compte BE70 0000 8944 6225 de l'asbl APPER-Wallonie.

Modalités d'affiliation: voir en dernière page

La Royale APPER-Wallonie ASBL est depuis 30 ans un service itinérant d'éducation à la sécurité routière et à la mobilité. Nous proposons des animations dans toutes les écoles primaires et secondaires, tous réseaux confondus, sur simple demande.

Afin d'être en concordance avec le référent pour l'éducation à la mobilité et à la sécurité routière, référentiel « Socles de Compétences » et rapport du « Conseil Supérieur Wallon de la Sécurité Routière », **l'APPER propose différentes pistes d'apprentissages aux enseignants du primaire et du secondaire.**

Ces pistes tiennent compte des capacités cognitives, psychomotrices et socio-affectives des enfants de 5 ans jusqu'aux jeunes adultes de 18 ans, et ce pour assurer progressivement le développement des compétences de chacun tout au long de son cursus scolaire pour devenir des citoyens responsables de leur mobilité et de leur sécurité.

SERVICES POUR L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Formule 1 : EMSR Education à la Mobilité et à la Sécurité Routière.

- Des animations multimédia
- Une évaluation formative comportementale.
- Une trame pédagogique par année scolaire, téléchargeable et adaptable à la situation spécifique de chaque classe.

P1 : J'observe et je m'informe sur l'environnement proche de mon école.

P2 : Je recherche comment être en sécurité aux abords de mon école.

P3 : Je deviens responsable de ma mobilité, je suis un piéton autonome. Mon vélo n'est plus un jouet, je découvre comment devenir un cycliste.

P4 : Je suis un piéton responsable de ma sécurité et de ma mobilité. Je deviens un cycliste conscient des dangers de la circulation.

P5 : Je deviens un usager responsable de ma mobilité. La sécurité routière, c'est vital ! Je fais un reportage photos près de mon école et je mène l'enquête...

P6 : Je suis un citoyen responsable de ma mobilité et de ma sécurité. Je fais un reportage photos près de mon école et je mène l'enquête...

>> Images didactiques de l'IAPPE disponibles sur demande (Stopi)

Formule 2 : Participation aux projets des écoles.

- Participation active aux projets de différents établissements en collaboration avec d'autres protagonistes comme PRO-VELO ou la POLICE locale, fédérale (piste d'habilité et de circulation).

Formule 3 : Proposition de nouveaux projets.

- Réalisation de nouveaux projets en collaboration avec les enseignants.

Formule 4 : Conseil pédagogique en matière de législation routière.

- Rencontre sur demande des différentes équipes éducatives des écoles pour répondre aux besoins d'aide pédagogique en matière de sécurité routière.

Formule 5 : Elaboration d'activités spécifiques à la demande des autorités communales ou d'associations diverses

- Organisation efficace pour répondre aux diverses demandes.

Inscriptions et renseignements : nadineverhoest@hotmail.com

SERVICES POUR L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

*Claire Lénaers, enseignante et monitrice auto-école
(Brevet 2 pratique et 3 théorique)*

EMSR : Education à la Mobilité et à la Sécurité Routière.

Animations progressives :

- **Devenir des usagers responsables de leur mobilité et de leur sécurité.**
1ère et 2ème : Orientation PIETONS CYCLISTES PASSAGERS.
- **Décroche ton permis et ta « responsable attitude » :**
3ème et 4ème : Orientation CYCLO Permis AM.
- **Décroche ton permis... d'être citoyen responsable.**
5ème et 6ème : Orientation VOITURE Permis B.

Animations spécifiques :

- législation routière (code de la route, lois et réglementations)
- sécurité routière
- mobilité responsable
- conduite défensive et attitude préventive
- clé pour l'adolescence
- clé pour la route
- technique théâtrale, improvisation
- citoyenneté responsable.

Animations en lien direct avec les cours :

- d'étude du milieu (habiter dans un milieu proche de l'école)
- de géographie et d'histoire (problèmes de société et d'environnement)
- de philosophie (« clé pour la route », « jeune mais pas fou », ibsr)
- de physique (« physique et sécurité routière, applications des lois fondamentales » ibsr)
- de sciences (« sciences de base et générale », « vitesse », « trop tard , trop vite » ibsr)
- de français (« clé pour la route », « la parole aux passagers » ibsr)
- d'éducation physique (pratique et motricité : prévoir, apprécier, réagir...)

Organisation possible durant toute l'année scolaire.

Animations différentes, ciblées 12-15 ans et 15-18 ans.

4 périodes par année scolaire

- A organiser au mieux avec l'horaire de l'établissement.
Prolongation possible dans les cours de base.

Participation ou préparation active à un projet.

(Education à la santé, à la citoyenneté, piste fédérale, Fédémot, Gaf à la route, journée de la mobilité...).

Préparation à l'examen théorique : Permis AM ou B

(Temps scolaire, journées blanches...)

Programme théorique auto-école

A organiser sur environ 12 périodes.

Inscriptions et renseignements : clairelenaers@hotmail.com
0497/501 831

Royale APPER – Wallonie ASBL
www.apper-wallonie.be
Siège social :
Rue du Travail 17, 4102 Ougrée

prévention

Les jours raccourcissent!

Réfléchissez!

Pas question de réinventer la Genèse, mais en ces jours qui vont devenir plus courts, comment expliquer que de nombreux usagers de la route omettent d'allumer leurs feux de croisement à la tombée de la nuit ou par temps couvert?

Bien que nous ne cessions de les mettre en garde, trop de jeunes enfants et adolescents sont inconscients de **la nécessité de voir et d'être vu**. Quant aux parents, leur insouciance à ce propos est bien aussi coupable que maltraitances!

Piétons, les phares ne vous voient pas.

Dès qu'il pose le pied sur la chaussée, le piéton n'est jamais vraiment en sécurité.

Dans l'obscurité, le danger augmente encore. Mais les piétons, en voyant venir les phares, s'imaginent que les conducteurs les aperçoivent, eux aussi, très distinctement, alors qu'il n'en est rien.

La portée des feux de croisement d'un véhicule n'est que pour 30 mètres. A 70 km/heure, il faut 45 mètres à un véhicule pour s'arrêter, à 90 km/heure, il lui en faudra 65.

Mais le piéton persiste à évoluer sans autre précaution, même le long des routes de campagne où il n'est qu'un petit morceau de la nuit.

Insouciance? Manque d'information?

Il existe pourtant des accessoires réfléchissants (brassards, ceintures, plaquettes pour chaussures, autocollants...) qui « s'illuminent » à

135 mètres lorsque les conducteurs utilisent les grands phares.

Alors, pensez à réfléchir!

Encore un conseil: sur les routes de campagne, marcher à **gauche** afin de voir arriver les véhicules.

A T T E N T I O N A V I S I M P O R T A N T

Les courriers que vous adressiez à notre administrateur délégué, Mr Christian Moureau, rue Jean Vercheval à Herstal doivent être dès maintenant envoyés à **notre nouvelle adresse rue Joseph Wauters, 4 à 4340 Awans**.

Le numéro de téléphone reste inchangé: 04/2642537

Pour devenir membre de l'APPER ou renouveler votre affiliation, il suffit de verser le montant de 5€ (cotisation individuelle) ou 12€ (cotisation de groupe ou école) au compte de l'APPER, rue Joseph Wauters 4 à 4340 Awans (attention, nouvelle adresse):

BE70 0000 8944 6225

N'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes et de mentionner AFFILIATION en communication!



Rejoignez-nous sur
Facebook

Chers membres,
N'oubliez pas de nous rejoindre sur notre page Facebook : « ROYALE APPER WALLONIE ASBL »

Vous y trouverez, entre autres, des photos de nos animations et un tas d'informations utiles.

Cette page vous plait ?



N'hésitez pas à la partager !

Merci !